

N° : DP 20/416

## DECISION DU PRESIDENT

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 300 EUROS A LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE-MAROC-TUNISIE

#### Le Président de la Métropole

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** la délibération n° 20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

**CONSIDERANT** la demande de subvention émanant de l'Association « Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie – section la Garde – Le Pradet (F.N.A.C.A.) » dont le siège social est à la Garde et ayant pour objet d'entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Tunisie, Maroc; leur permettre par une action concertée d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'œuvrer en faveur de la paix,

**CONSIDERANT** que le maintien de la mémoire est un devoir et que les actions menées par cette association sont tout à fait exemplaires sur le territoire de la Métropole,

**CONSIDERANT** que les actions menées par cette association entrent dans le cadre de la politique de la ville en matière de cohésion sociale de la Métropole,

**CONSIDERANT** l'organisation de manifestations patriotiques tout au long de l'année 2020,

**CONSIDERANT** le caractère exceptionnel de la demande chiffrée à 300 euros,

## **DECIDE**

### **ARTICLE 1**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 300 euros (trois cents euros) à l'Association « Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie – section la Garde – Le Pradet (F.N.A.C.A.) ».

### **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération n°1 du budget de l'exercice 2020 article 65748.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le 9 SEP. 2020



Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre